

# CENTRE HOSPITALIER Loire-Vendée-Océan



MATERNITÉ



# Le Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan présentation du service...



Tout au long de votre grossesse, une équipe médicale et paramédicale assurera votre suivi et votre prise en charge à la maternité.

## L'équipe est composée de

- Médecins gynécologues-obstétriciens :



Dr Teddy LINET  
chef de service

Dr Anne-Elise FALQUE

Dr Lucie KUYE NDONDO MAPENZI

- Pédiatre :

Dr Jean-Pierre BROSSIER

- Cadre sage-femme :

Mme Aurélie BERCE-BRELET

- Sages-femmes
- Aides-soignantes
- Auxiliaires de puériculture
- Agents hospitaliers
- Secrétaires médicales
- Psychologue :  
Mme Bénédicte GREGORY
- Assistante sociale

**L'équipe de garde vous accueille 24 h sur 24  
pour les accouchements  
et les urgences gynécologiques et obstétricales.**

## Le service est composé de :

- ◆ 16 chambres individuelles pour le séjour des patientes et de leur nourrisson, ainsi que pour :
  - la surveillance des grossesses pathologiques,
  - la chirurgie gynécologique, coelioscopie et traitement des troubles de la statique pelvienne et de l'incontinence urinaire.

## Le secteur naissance comprend :

- ◆ 3 chambres de pré-travail, 3 salles de naissance, une salle de réanimation nourrisson et une salle de balnéothérapie.

## ■ Les consultations

### Sur le site de Challans

Tél. 02 51 49 50 50

Les secrétaires vous accueillent :

- du lundi au jeudi de 8h30 à 18h,
- le vendredi de 8h30 à 17h.

- Suivi de grossesse assuré par les médecins obstétriciens et sages-femmes du service
- Échographies
- Consultations de gynécologie
- Consultations d'acupuncture
- Consultations d'aide au sevrage tabagique

### Sur le site de Machecoul

Tél. 02 40 78 44 33

- Suivi de grossesse et consultations gynécologiques
- Préparation à la naissance, consultations prénatales (surveillance à domicile) et rééducation périnéale assurées par une sage-femme libérale, qui collabore avec l'équipe du CHLVO

### Sur le site de Saint Gilles Croix de Vie

- Suivi de grossesse et consultations gynécologiques de prévention et contraception

### À l'hôpital de l'île d'Yeu

- Suivi de grossesse et consultations gynécologiques
- Préparation à la naissance et à la parentalité avec une sage-femme du service

La maternité de Challans travaille avec les hôpitaux de La Roche-sur-Yon et de Nantes dans le cadre du **Réseau Sécurité Naissance des Pays de la Loire** et avec les médecins et sages-femmes libéraux dans le cadre d'un réseau ville-hôpital.

**Centre de planification et d'éducation familiale**

Tél. 02 51 49 63 42

# Le Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan bientôt parents...



## ■ La préparation à la naissance

Un entretien individuel ou en couple de début de grossesse vous est proposé avec une sage-femme. Il a pour but de favoriser l'expression de vos attentes, de vos besoins autour de la naissance, de donner des informations utiles pour le suivi de votre grossesse et de répondre à toutes les questions qui vous préoccupent.

Les sages-femmes de l'équipe vous proposent également des séances de préparation à la naissance d'environ 1h30 par groupe de 3 à 4 futures mamans.

C'est un moment convivial, d'échanges et de détente pendant lequel vous recevrez des connaissances théoriques et pratiques pour mettre au monde votre bébé.

Vous pouvez vous inscrire dès le début de votre grossesse au secrétariat.

Tous les 15 jours, une visite de la maternité est organisée. Vous pouvez vous renseigner auprès du secrétariat au 02 51 49 50 50.

## ■ Les formalités administratives

### Votre admission

L'ensemble des démarches de pré-admission est en général effectué lors des consultations au secrétariat du service. Pour cela il est important de vous munir de votre carte d'identité, carte vitale et carte de mutuelle.

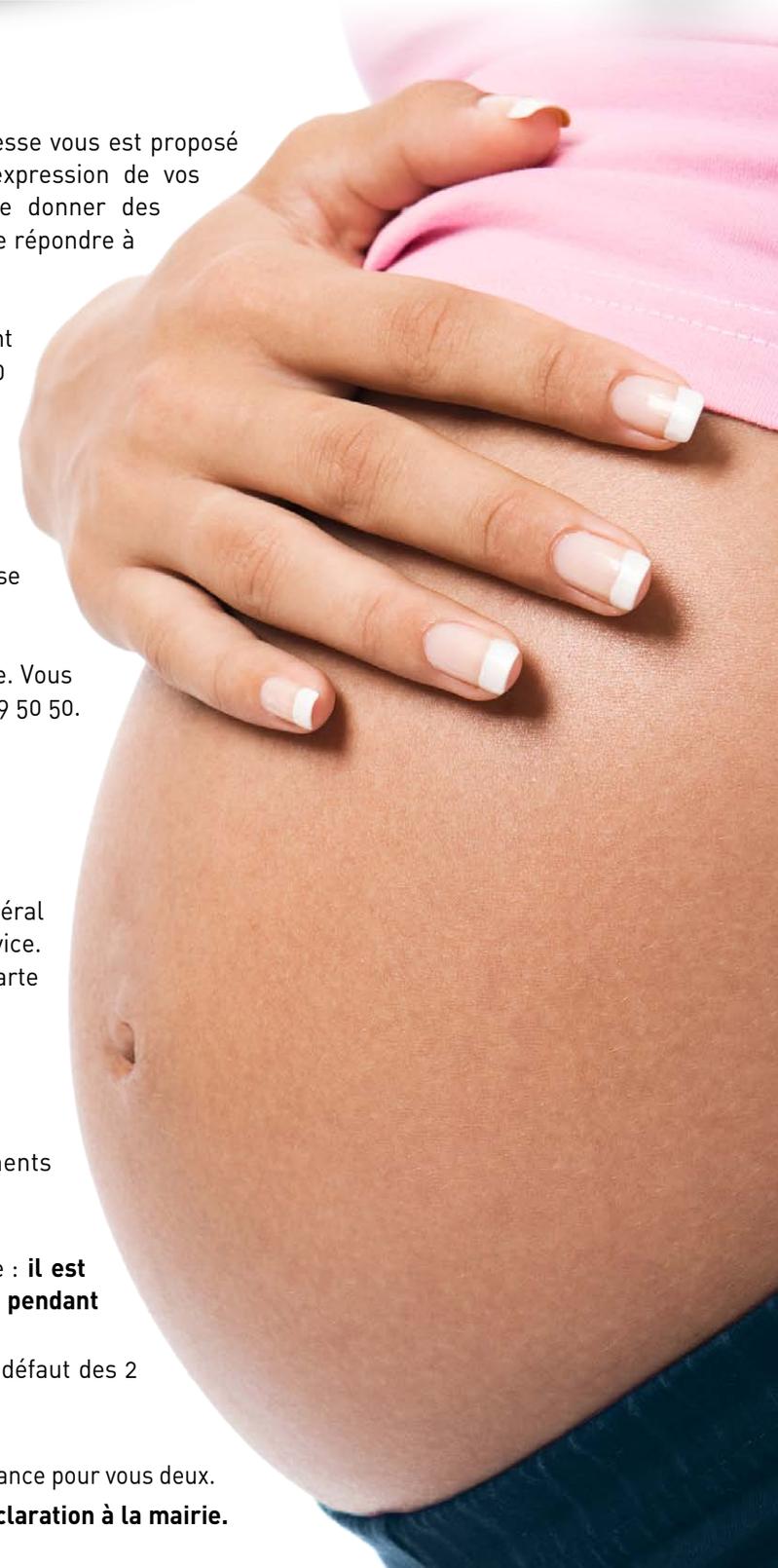
### En vue de la déclaration de naissance

Elle sera faite par la sage-femme en salle de naissance. Pour l'établir, il vous faudra présenter les documents suivants :

- le livret de famille si vous en avez un,
- la reconnaissance anticipée si vous n'êtes pas mariée : **il est fortement recommandé de faire cette reconnaissance pendant la grossesse à votre mairie,**
- une pièce d'identité ainsi qu'un extrait de naissance à défaut des 2 documents précédents,
- la feuille de choix du nom de famille complétée.

Si vous n'êtes pas née à Challans, un extrait d'acte de naissance pour vous deux.

**Si vous avez tous ces documents, l'hôpital assure la déclaration à la mairie.**



# Le Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan la naissance...

## ■ Consultation pré-anesthésique

Une consultation d'anesthésie et un bilan sanguin seront effectués au début du 9<sup>ème</sup> mois de votre grossesse.

## ■ Votre accouchement

Lors de votre arrivée, la sage-femme de garde vous accueille et procède à un examen.

En collaboration avec les médecins obstétriciens et médecins anesthésistes, la sage-femme assure la surveillance de votre travail et pratique votre accouchement. Elle est assistée d'une aide-soignante ou d'une auxiliaire de puériculture.

En cas de nécessité, une césarienne peut être réalisée à tout moment par le médecin obstétricien.

### Pour votre bien-être, nous vous proposons :

- Homéopathie
- Bain relaxant
- Massage
- Péridurale
- Acupuncture

La sage-femme peut assurer le suivi de votre travail dans votre chambre et mettre à votre disposition du matériel de relaxation (ballons, tapis et coussin de relaxation, musique).

La présence du conjoint ou d'un proche est encouragée auprès de la parturiente pendant tout le travail et l'accouchement.



## ■ Votre séjour

### Votre valise pour la maternité :

Vous devez vous munir de :

- votre carte vitale et votre carte de mutuelle,
- votre carte de groupe sanguin,
- vos résultats d'examens biologiques, radiologiques et échographiques,
- vos ordonnances et médicaments si vous avez un traitement en cours,
- les documents nécessaires à la déclaration de naissance (voir p. 3).

### Pour vous :

- brumisateur
- chemise de nuit ou pyjama (chemise ouverte de préférence pour l'allaitement)
- peignoir
- soutien-gorge d'allaitement
- linge de toilette
- nécessaire de toilette dont un savon spécial pour l'hygiène intime
- slips jetables
- chaussons



### Pour votre nourrisson :

- 6 pyjamas ou tenues de votre choix
- 6 bodys manches longues
- 2 brassières de laine
- 2 paires de chaussons ou chaussettes
- 6 serviettes éponge ou bavoirs
- 1 bonnet de laine
- 1 peigne et une brosse
- 1 thermomètre de bain
- 2 turbulettes

### Évitez d'apporter tout objet de valeur



**Votre chambre individuelle** est équipée d'un espace nourrisson et d'un cabinet de toilette avec douche.

Un supplément vous sera facturé pour la chambre individuelle (tarif disponible au bureau des admissions et au secrétariat du service).

Renseignez-vous auprès de votre mutuelle sur les conditions de prise en charge de ce supplément.

### **Télévision et téléphone**

Voir livret d'accueil.

### **Les repas**

- Petit-déjeuner à partir de 8 h
- Déjeuner et dîner à 12 h et 19 h
- Possibilité d'un repas accompagnant pendant le séjour (à titre payant).
- Nous vous ferons remplir une feuille d'aversion pour adapter le mieux possible les repas à vos souhaits.



# Le Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan enfin parents... félicitations

## Pour le nourrisson

Quel que soit le choix du mode d'alimentation de votre nourrisson, sein ou biberon, l'équipe de la maternité vous accompagnera et vous soutiendra pour des informations et des conseils pratiques adaptés à votre situation. Pour les soins d'hygiène et la toilette, ils seront faits en chambre ou en nurserie.

Lors de votre séjour, vous pourrez bénéficier de deux ateliers :

- atelier retour à la maison pour vous aider dans les premiers soins de votre nourrisson.
- atelier bien-être et massage, encadré par du personnel formé, nous vous proposons un moment de détente et de bien être avec votre nourrisson.

Ne laissez pas votre enfant seul dans votre chambre pour une durée prolongée. En cas de nécessité, vous pouvez le confier aux membres du personnel.

Votre enfant sera examiné par le pédiatre pendant votre séjour.

Différents examens de dépistage de maladies seront effectués vers le 3<sup>ème</sup> jour.

Une plaquette explicative vous sera remise et pour certains de ces examens, une autorisation signée de votre part vous sera demandée.

Le service est équipé de couveuses et appareils de photothérapie et de réanimation immédiate.

Si votre enfant présente un problème, il sera dirigé vers un service adapté (La Roche-sur-Yon ou Nantes). Selon le service d'accueil et ses possibilités, vous serez transférée avec lui. Sinon, vous pourrez lui rendre visite le plus souvent possible.

[La maternité fait partie du Réseau Sécurité Naissance des Pays de la Loire.](#)

## Pour la patiente

Vous recevez chaque jour la visite de la sage-femme qui sera à votre écoute.

Vos soins sont planifiés en fonction de vos besoins et expliqués par le médecin, la sage-femme ou l'aide-soignante.

Une psychologue peut vous rencontrer durant votre séjour et en consultation externe.

## Pour le conjoint

Ils sont les bienvenus à tout moment de la journée et de la soirée.

Si vous le souhaitez, vous pourrez bénéficier d'un lit accompagnant à titre payant.

## ■ Les visites

Afin de préserver le repos et la récupération des patientes et des nourrissons, les visites sont autorisées de **15h à 20h**.

Veillez à limiter la durée des visites et le nombre de personnes dans la chambre.

Les frères et sœurs peuvent vous rendre visite accompagnés d'un adulte : un coin jeux est à leur disposition dans le service.

**Et pour éviter tout risque de contagion, demandez à vos visiteurs de ne pas amener leurs jeunes enfants dans le service et de ne pas venir si eux-mêmes sont fiévreux, enrhumés...**

Si vous le souhaitez, vous pourrez avoir la visite pendant votre séjour :

- d'un photographe d'une entreprise privée (lundi, mercredi et vendredi) sous convention avec l'hôpital,
- d'un journaliste du Courrier Vendéen (lundi et jeudi).

# Le Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan votre sortie...

La durée du séjour varie entre 3 et 5 jours. Des sorties précoces sont possibles si elles ont été anticipées en anténatal.

Votre sortie peut avoir lieu tous les jours de la semaine de préférence le matin. Elle sera programmée en fonction de votre état de santé et de celui de votre enfant et de vos souhaits.

Elle sera préparée au cours de votre séjour avec la sage-femme et/ou le médecin.

Au cours de cet entretien, vous serez informée sur votre suivi postnatal, la contraception, et le suivi de votre enfant. Le premier examen obligatoire de votre enfant sera effectué avant votre sortie par le pédiatre du service qui vous remettra son carnet de santé.

**N'oubliez pas** de passer à l'accueil de l'hôpital au rez-de-chaussée pour régler les frais à votre charge (télévision, téléphone) et restituer la télécommande.

Le service est engagé dans une démarche d'amélioration de la qualité des soins. Vos remarques et vos suggestions sont les bienvenus.

Merci de remplir le questionnaire de sortie qui vous sera remis.



**Différents services sont à votre disposition lors de votre retour à domicile**

La maternité du Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan est partenaire du programme PRADO. Si vous êtes éligibles, un conseiller de l'assurance maladie passera vous voir pendant votre séjour et vous proposera un suivi mère/enfant à votre domicile par une sage-femme libérale.

La PMI (Protection Maternelle et Infantile) : au niveau départemental, il existe un réseau de puéricultrices et de médecins qui exercent au sein des centres médico-sociaux. Vous pouvez faire appel à eux : leurs prestations sont gratuites.

Une consultation de suivi d'alimentation peut également vous être proposée à l'hôpital par une sage-femme détentriche du DU de lactation humaine. Renseignez-vous auprès de l'équipe soignante avant votre sortie.



**Le personnel de la maternité vous souhaite un agréable séjour et vous remercie de votre confiance.**



Ce guide vous appartient, vous pouvez le conserver à votre sortie.

## Centre Hospitalier Loire-Vendée-Océan

Site de Challans - B.P. 219 - 85302 CHALLANS Cedex - Tél. 02 51 49 50 00

Site de Machecoul - B.P. 2 - 44270 MACHECOUL - Tél. 02 51 49 50 00

Site de Saint Gilles Croix de Vie - 20 rue René Laënnec - Tél. 02 51 60 83 00

